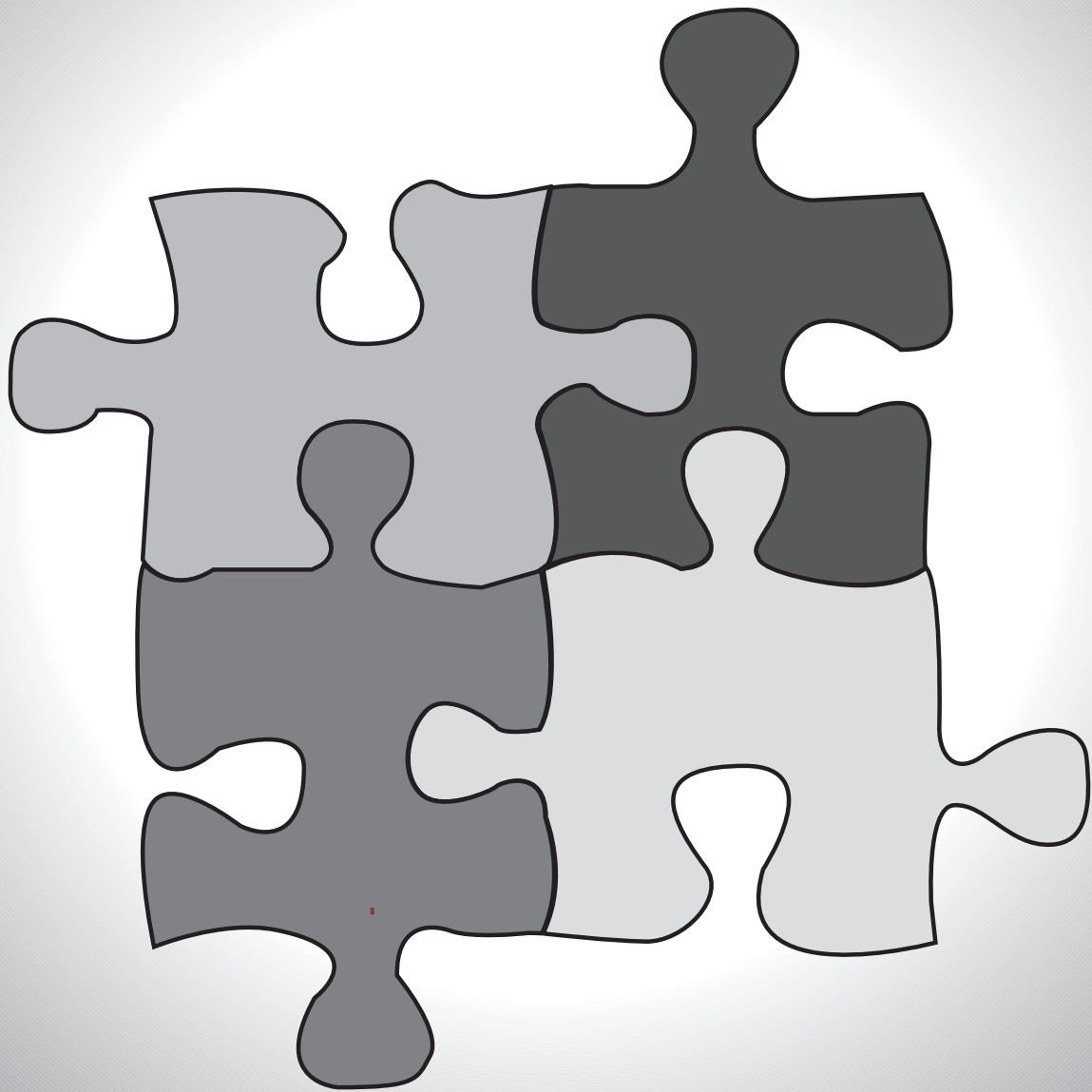


Enbata

La Cour européenne
donne raison à l'Espagne

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
9 juillet 2009
N° 2086
1,30 €



Samedi

**Assemblée Batera
pour rebondir**





Volonté hégémonique

IL y a quelques jours, Batasuna intervenait devant la presse pour lancer un appel à l'unité des abertzale en vue des élections régionales de 2010 et des cantonales de 2011.

Une telle intervention si tôt dans les calendriers électoraux n'est pas anodine et doit nous amener à nous poser quelques questions.

En voici une première. Pourquoi Batasuna n'a-t-il pas lancé un appel similaire à l'occasion des européennes? Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'EH Bai pour soutenir Europe Écologie? Il y avait pourtant matière à unité, tant les abertzale savent qu'ils n'ont rien à attendre d'une confrontation directe avec l'État français. Le message européen qui fait fi des frontières étatiques, défend les thèses altermondialistes, le respect de l'écologie et le progrès social, était porté par Europe Écologie. Tout ce qui a pu être dit par Euskal Herriaren Alde (la liste de Batasuna) s'est retrouvé dans Europe Écologie. Les mêmes dénonciations, les mêmes intervenants sur les mêmes sujets! L'absence de Batasuna aux côtés d'AB et d'EA pour ces européennes est ainsi difficilement compréhensible; son intervention médiatique l'est encore moins. Appel à l'unité trois semaines après avoir fait cavalier seul?!

Batasuna semble en fait porter de l'intérêt à l'unité lorsqu'il y va de son intérêt particulier. Et, pour les européennes, l'analyse n'allait pas dans ce sens. Partant du bon score réalisé par Herritarren Zerrenda en 2004, le parti pensait renforcer son poids en Iparralde avec la formule EHA dont le nom ressemblait à s'y méprendre à EHB. Ainsi, la proposition d'une union entre abertzale pour les européennes était-elle habilement éludée: Batasuna n'y entrevoyait pas d'intérêt particulier, comme cela avait pu être le cas avec EH Bai.

Par ailleurs AB et EA ont tiré peu de bénéfices de leur engagement dans Europe Écologie. Ils ont, par contre,

grandement contribué à renforcer une vision du monde et de l'Europe qui leur correspond, à travers ce rassemblement. Les deux partis ont donc agi dans l'intérêt général des abertzale, à la différence d'EHA, plate-forme jetable déjà portée disparue.

Deux stratégies, aux objectifs divergents, se développent ainsi au sein des partis abertzale. L'objectif actuel de Batasuna n'est pas de faire progresser le poids des abertzale dans la société, mais plutôt de faire progresser son poids personnel dans la société abertzale. D'où la communication très «unitaire», en décalage avec un comportement très partisan.

On est loin d'une volonté réelle d'union qui ne peut se réaliser qu'en l'absence de micros et de caméras, au prix de nombreuses réunions et dans la discrétion. Un mouvement unitaire ne se construit pas à coup de conférences de presse et de bonnes intentions affichées, mais bien par le travail, le compromis et la volonté de sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt général. Et Batasuna est loin du compte. Sa communication, qui vise à démontrer que les unitaires c'est eux et les diviseurs, les autres, est en totale contradiction avec son comportement. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à regarder du côté d'Hego Euskal Herri. Là-bas, tout en martelant dans les médias son désir de fonder un pôle souverainiste unifié, Batasuna attaque violemment Aralar sur qui se déverse une haine incroyable. Aralar, dissidence de la gauche abertzale historique, est volontiers qualifié de traître (que devrait dire AB ici, à propos de Batasuna, né d'une scission en son sein en 2002!) et le pôle unitaire n'est envisagé que sous le seul leadership de Batasuna. Comportement plutôt étrange pour qui veut bâtir une unité solide.

La volonté d'unité se prouve par des actes concrets. Et jusqu'à présent, rien dans ceux de Batasuna ne démontre autre chose que sa volonté hégémonique.

Besten artetik, borrokarako deia

HARRIGARRIA da Euskal Herriak batzuetan erakusten duen bizitasuna. Iparraldean gaudela, huna doi-doi bururatu diren bi besta edo elkarretaratze handi. Joan den larunbatean Espeletako lasterkaldian 3.000 lagun baino gehiagok parte hartu dute lehiaketan edo bertalde antolatua zen ibilaldian. Eta besta giroan iragaiten den zangozkakoen biltzar horri arrakasta urtetik urterat goiti doakio. Frantzia guzitik datoz orain, aise urrunagotik ere heldu direnak bertalde. A zer ikusgarria Mundarraingo bidexketan gora doazelarik horiek guziak! Badu merezimendu Gabi Etchart batek holako animazio sorturik eta holako zabalasunerat eramank.

Are mirezgarriago aurtengo Euskal Herria Zuzenean Heletan iragan dena asteburu huntan guzian arrakasta itzela lortuz, bertzeak bertze, Manu Chao eta Fermin Muguruza musikazale amorratuen inguruan. Zer gauza ederra Heleta bezalako herri polita, euskal olde bestazale batez mukuru beta: 12.000 gazte eta adineko hor kokaturik, behin segurik! Plaza nagusiaren animatzea eginez gainerat: errotik sartu baitira guziak euskal gazteen asmo eder hortan...

Eta hor dugu ere Errobiko Festibala Itsasun ospatuko dena uztailaren 16tik 19rat. Hor ere badakigu Beñat Achiarik eraman duen lan handia. Ahantzi gabe zuberotarrak ere ari zaizkigula pastorala baten apailatzen. Hots, lerro hauetan maizkigula doanari leku handia ematen baitiogu, beha dezagun ar-

tetan hodei arteei ere! Uztaila lagun balio du kultura saileko uzta eder hortaz goxatzea.

Horiek guziek, alabaina, fruituak emanen dituzte politika mailan. Funtsean euskalgintzan egin daitekeen lanik emankorrena dateke hain xuxen kultura elkarretaratze eta euskal besta handi horietan jokatzeko. Gaitzak bilakatzen ari gara horien eraikuntzan eta antolakuntzan! Dena den, euskal alderdi politiko eta bertze zenbait erakunde ekonomiko eta sozialek ez dute ahanzten Euskal Herriak instituzio propioak behar dituela bere izaitea finkatzeko eta garapena aitzina eramateko.

Aldi huntan Errepublikako presidentak berak du giroa piztu, instituzioei buruzko borroka nola segitu behar zen hausnarkean ari zirenen sustagarri: «Martinikarrak, zuen lurraldeko instituzioen bilakaeraz galdeketa egiteko xedea dudala argi eta garbi jakinarazterat etorria natzaizue» erran baitu Sarkosyk joan den hilabetean! Eta hangotzat on dena zertako ez hemen?

Euskalgintza, urriaren 24an Baionan egitekoa den DEIADAR manifestaldia prestatzen ari da, Euskal Herriko Laborantza Ganberako lagunek dei auzia begien bistan daukatelarik. Batera-k, 2002ko abenduaz geroztik haren dinamikan parte hartu duten elkarte, mugimendu eta pertsona guziak Biltzar Nagusia handi batean parte hartzerat gomitatzen gaitu, Ezpeletako merkatu estaliaren ondoan, uztailaren 11n, larunbatarekin beraz, bederatzia eta erditarik goiti. Han, on-

(Segida hamabigarren orrialdean)



... et réjouit que la nouvelle ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie, déclare ne voir «*aucun inconvenient*» à la levée du secret-défense dans l'affaire de l'attentat de Karachi, au Pakistan, en 2002, causant la mort de 11 Français liée à la vente de sous-marins dont les rétro-commissions auraient financé la campagne présidentielle de Balladur. Quand la commission est grosse il faut savoir tirer la chasse!

... et réjouit que le juge de proximité relaxe des poursuites de «*tapage injurieux diurne troublant la tranquillité d'autrui*» l'homme qui avait crié «*Sarkozy je te vois*» à des policiers effectuant un contrôle en gare Saint-Charles à Marseille estimant que cette formule «*ne revêt pas de caractère injurieux*». Pas une injure... une galéjade!

... de la suprême habileté de Sarkozy nommant deux anciens premiers ministres pour lui faire des propositions sur le futur grand emprunt national: un à droite, Alain Juppé, un à gauche, Michel Rocard, parce que la technique financière, comme le réchauffement climatique, paraît-il, transcende les clivages politiques. Quand les caisses sont vides elles résonnent mieux!

... de la condamnation de la star du raï Cheb Mami à cinq ans de prison vendredi par le tribunal correctionnel de Bobigny, pour avoir organisé une tentative d'avortement forcé sur son ex-compagne en 2005. Planning familial façon raï!

... et réjouit que le conseil municipal de Madrid retire à Franco ses titres de «*filis adoptif*» et «*maire honoraire*» de la capitale espagnole et décide de reprendre les médailles d'or et d'honneur de la ville qui lui avaient été remises en 1942 et 1959. Du fond de son palais Juan Carlos a gémi: c'est pourtant lui qui m'a fait Roi!

... que les Suisses organisent un référendum sur l'interdiction d'édifier des mosquées dotées d'un minaret. L'Union démocratique du centre (extrême droite), à l'origine de cette initiative populaire, estime que le minaret n'a «*aucun caractère religieux*»... comme le paradis, qui, en Suisse, ne peut être que fiscal.

... que la vie privée du futur chef des services secrets britanniques, Sir John Sawers soit révélée par sa femme sur le site de Facebook. Ce Monsieur X est passé aux rayons...

ALORS que le Conseil de développement du Pays Basque vient de célébrer ses 15 bougies, je me propose de donner mes sentiments, en particulier au regard de la question agricole. Ayant participé, je pense avec assiduité et esprit constructif, à l'aventure «*Pays Basque 2010*» et tout ce qui en a découlé, je me sens le droit de donner mon avis, librement, et sans aucune prétention...

Cela fait déjà un bon moment, quand je réfléchis, ou qu'on me demande mon avis sur la question, que je ré-



ponds, malgré la référence catastrophique de la formule, en disant «*Jusqu'à présent, le bilan est globalement positif*».

La grande majorité des acteurs a joué le jeu

L'initiative «*Pays Basque 2010*» a été lancée à un moment où le Pays Basque bougeait de tous les côtés, et avec toutes formes d'actions. La confrontation, pas toujours démocratique, était forte. Le sous-préfet de l'époque, Monsieur Sapède, osait dire que les abertzales avaient raison trop tôt... Il a surtout osé mettre autour de la même table, les socio-professionnels, le mouvement associatif, les élus, l'administration. Si certains n'ont pas adhéré à ce qu'ils considéraient comme un piège à cons ou de la manipulation, la grande majorité des acteurs du Pays Basque a joué le jeu, a relevé le pari. Et la mayonnaise a pris... Les gens qui ne se cotoyaient pas se sont connus, appréciés même souvent. Le dialogue et le débat se sont instaurés, des mythes sont tombés... Des fondamentaux indispensables pour construire un Pays se sont constitués petit à petit: réfléchir et travailler ensemble entre personnes différentes voire opposées politiquement et idéologiquement, apprendre à bâtir ensemble un projet du territoire... Des concepts qui étaient cantonnés dans des sphères très minoritaires, comme le sentiment d'appartenance ou la question institutionnelle, ont gagné du terrain et sont très largement



Le Conseil de développement et la question agricole

Michel Berhocoirigoin

partagés... De ce processus ont découlé directement ou indirectement des instances à caractère public comme l'Institut culturel, l'Office public de la langue basque ou l'Etablissement public foncier...

Nous avons même l'honneur d'avoir des outils, des prototypes qui n'existent pas ailleurs ou qui ont été expérimentés ici: le Conseil de développement, le Conseil des élus, le Contrat territorial... Tout ça, pour donner consistance à un pays qui n'existe pas, mais qui veut être! On parle de mode de gouvernance original. Il est sensé répondre à la demande institutionnelle...

L'exercice démocratique reste positif

J'ai l'impression qu'on veut nous persuader que le Pays Basque mériterait mieux que les classiques cadres institutionnels qui satisfont les autres territoires! Au-dessus de la reconnaissance institutionnelle, il y aurait l'absence de reconnaissance institutionnelle! Exister de fait, persuadés de l'exemplarité de notre démarche et de l'originalité de notre gouvernance, devrait largement nous suffire! Vous l'aurez compris: notre mode de fonctionnement que je considère toujours intéressant avec la composition du Conseil de direction, les divers groupes de travail, l'instance Assemblée plénière, etc., devient carrément énervant chaque fois qu'il est mis en avant pour repousser toute revendication institutionnelle. Plusieurs fois j'ai été témoin: le Conseil de développement est cité comme preuve de la non nécessité de cadre institutionnel. Et si j'insiste sur le cadre institutionnel, ce n'est pas parce que je le considère comme l'alpha et l'omega, c'est parce que c'est un sentiment partagé largement, et les 35.000 signatures de Batera en sont la preuve. Tant qu'il n'y aura pas de réponse à cette demande, ça contribuera à alimenter l'idée que tout ce qui s'est passé depuis le début de «*Pays Basque 2010*» est utilisé pour contenir une revendication. Et le problème est là, car je continue à penser que cet exercice démocratique reste positif. Il n'y a qu'un domaine où la réponse institutionnelle a été donnée, c'est le domaine linguistique, et ce n'est pas un hasard!

Je n'ai pas la prétention d'apporter un jugement dans les autres secteurs, mais pour ce qui est de l'agriculture, la valeur ajoutée apportée par le Conseil de développement et tout le processus, est bien mince pour ne pas être plus sévère. Il y a eu une réelle tenta-

tive, un réel effort avec la réflexion qui a abouti à la mise en place de l'Instance de concertation agricole du Pays Basque qui a capoté par la suite, car l'Etat n'a pas respecté ses engagements de départ, à savoir, lui donner des compétences.

Pourquoi les choses avancent dans d'autres domaines et pas en agriculture?

Je ne reviens pas ici sur l'importance et la spécificité de l'agriculture du Pays Basque. L'agriculture est gérée dans un cadre très administratif. Les deux niveaux qui déterminent l'évolution de l'agriculture sont la Chambre d'agriculture, et la CDOA (Commission départementale d'orientation agricole) qui donne un avis sur tous les dossiers individuels: répartition des droits à produire, droits à prime, droit à exploiter une terre, installation, etc. Pour ce qui est de la Chambre d'agriculture, à part l'intégration de sa revendication dans une motion adoptée à 92% le 10 janvier 2004 par l'assemblée générale du Conseil de développement (adoption destinée davantage à mettre fin à un mouvement d'humeur, qu'à être véritablement portée au créneau), il n'y a rien eu... Pour ce qui est de la CDOA, l'instance de concertation était sensée remplir cette fonction jusqu'à ce que le préfet lui enlève cette ambition... Ainsi, malgré un volet agricole présent dans chaque production du Conseil de développement ou du Conseil des élus, tous les dossiers agricoles continuent d'être gérés à Pau par une majorité professionnelle autre que celle du Pays Basque. Le paysage agricole qui se dessine au Pays Basque, par exemple avec la concentration croissante des droits à produire, n'est pas décidé ici, il est même décidé contre l'avis majoritaire de ce territoire: on est en train de nous formater une agriculture contre notre gré, parce que, ici, nous n'en avons ni les outils, ni les compétences.

Mis à part une simplification administrative dans le montage financier de certains dossiers de demande de subvention, comme par exemple pour l'AOC Ossau Irati, j'attends qu'on me donne concrètement la valeur ajoutée pour l'agriculture du Pays Basque. Je n'ai toujours pas compris pourquoi des choses avancent dans d'autres domaines et pas en agriculture. Qui fait le blocage? Je le répète mais c'est particulièrement grave et dur à supporter que, pour un secteur aussi administré que l'agriculture, nous n'ayons en la matière, aucune prise, aucune manette en Pays Basque, malgré le «*mode de gouvernance original*»...



La Cour européenne des droits de l'homme à l'unanimité l'interdiction de Batasuna

Ses liens avec l'organisation terroriste ETA font de l'illégalisation «une nécessité sociale impérieuse» dans une démocratie, «pour le maintien de la sécurité publique, la défense de l'ordre et la protection des droits et libertés». Le comportement de Batasuna «a favorisé un climat de confrontation sociale» et constitue «une activité d'appui implicite au terrorisme» en tant «qu'instrument de la stratégie terroriste d'ETA». Le revers est très dur pour le parti indépendantiste qui comptait sur une décision favorable pour rebondir.

PRESIDÉE par le magistrat danois Peer Lorenzen, la cinquième chambre de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) est composée de sept juges d'origines estonienne, tchèque, allemande et des Principautés de Monaco et du Lichtenstein. Dans son jugement de 39 pages rendu public le 29 juin, la haute cour dont le siège est à

Strasbourg, avale la loi espagnole sur les partis politiques mise en œuvre par Aznar en 2002 pour interdire Batasuna. Dans ses attendus, elle considère que l'interdiction n'est pas seulement fondée sur le fait que Batasuna et ses succédanés ne condamnent pas les attentats d'ETA, mais que ces partis se rendent coupables «d'un ensemble d'actes et de comportements graves et réitérés qui aboutissent à un engagement dans la terreur et contre la coexistence organisée dans le cadre d'un Etat démocratique».

sur les partis est entrée en vigueur le 29 juin 2002 et que Batasuna a été interdit le 27 mars 2003. Elle ajoute que cette loi définit de manière suffisamment précise l'organisation et le fonctionnement des partis politiques, ainsi que les comportements susceptibles d'entraîner leur dissolution ou leur suspension judiciaire. La Convention européenne des droits de l'homme que la haute cour fait appliquer, garantit le principe de non-rétroactivité de la loi, mais uniquement en matière



Dialogue entre un garde civil et le secrétaire d'Etat Antonio Camacho, le colonel José Manuel Quilez, le général Miguel Castro et le ministre de l'Intérieur Pérez Rubalcaba

Ce jugement concerne au premier chef Batasuna, mais aussi toutes les formations politiques qui ont présenté un recours équivalent à Strasbourg: Sozialista Abertzaleak, Autodeterminazionako Bilgunea (Aub), Aukera Guztiak, Abertzale Sozialisten Batasuna, ANV, EHAK (Parti communiste des terres basques), Herriarren Zerrenda.

Concilier liberté et pluralisme

L'argumentation de Batasuna présentée par l'avocat Didier Rouget, soutenait que l'Espagne avait violé la liberté d'association en prenant une décision totalement disproportionnée et que sa loi comportait des effets rétroactifs dans sa mise en œuvre, pour empêcher tout débat politique en Pays Basque. La CEDH balaise cet argument dans la mesure où la loi

pénale, ce qui n'est pas le cas dans cette affaire. En outre, les actes de Batasuna sur lesquels la Cour suprême espagnole s'appuie pour interdire le parti ont eu lieu entre le 29 juin et le 23 août 2002, donc postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi. La CEDH considère que la loi sur les partis «n'est pas destinée à empêcher la défense des idées ou des doctrines qui remettent en cause le cadre constitutionnel, mais à concilier la liberté et le pluralisme avec le respect des droits de l'homme et la protection de la démocratie». On «n'a pas porté atteinte à la liberté d'expression et d'association».

Maintien de la sécurité publique, de la défense de l'ordre

La CEDH donne raison à l'argumentation de l'Etat espagnol en considérant que l'illégalisation de Batasuna «correspond à une nécessité sociale impérieuse proportionnelle au but recherché. Ainsi, la dissolution peut être considérée comme une nécessité dans une société démocratique, en particulier pour le maintien de la sécurité publique, de la défense de l'ordre et de la protection des droits de l'autre». Elle indique que Batasuna s'est rendu coupable d'une série d'actes «qui permettent de conclure qu'il s'agit d'un instrument de la stratégie terroriste d'ETA». Ces actes sont de deux sortes: ceux qui favorisent un climat de confron-

tation sociale et ceux qui constituent une activité de soutien implicite au terrorisme d'ETA. Elle mentionne ainsi les consignes de soutien aux prisonniers d'ETA dans les manifestations convoquées par Batasuna; l'entrevue avec un dirigeant de Batasuna dans *Egunkaria* où il indique «qu'ETA ne pratique pas la lutte armée par caprice, mais parce qu'il s'agit d'une organisation qui a besoin d'utiliser tous les moyens pour s'opposer à l'Etat»; la nomination de membres d'ETA ci-



Les

Paul Bilbao Sarria, Behatokiko zuzendaria

Berdintasun printzipioa

Munduan hizkuntza komunitate guztiek ber eskubideak dituzte. Behatokiak eskubide horiek Euskal Herrian zaintzen eta sustatzen ditu.



Behatokia UNESCOren egoitzan, Paris-en, Gutxiengoan Aferetarako Aditu Independentetarekin bilera. (Eskuinean, Paul Bilbao Sarria - Behatokiko Zuzendaria)

L'Observatoire des Droits Linguistiques, Behatokia (www.behatokia.org), est une fondation impulsée par Kontseilua, le Conseil des Organismes Sociaux de l'Euskara.

Alda! a interviewé son directeur, Paul Bilbao, qui présente ici les principales caractéristiques et acquis de l'Observatoire. Dans un prochain article, une présentation plus détaillée de la méthode de travail de Behatokia sera présentée en français.

Behatokia zombait hitzez aurkezteko?

2001eko ekainean sortu da Hizkuntz Eskubideen Behatokia. Euskararen Gizarte Erakundearen Kontseiluaren, hots 45 elkarteren batuerak osatzen duen Kontseiluaren ausnarketaren ondorioa da Behatokia. Euskal Herri osoan hizkuntz eskubide urraketen egoera objektibatze

sortu da Behatokia. Gaur egun 4 langilek osatzen dute: 3 Iruñan eta 1 Baionan.

Nola lan egiten da Hizkuntz Eskubideen urraketaren inguruan?

Oinarritzko eskubideak zaintzen dituzten "Greenpeace" edo "Nazioarteko Amnistia" bezalako elkarten modura ari da Behatokia.

▼
"Behatokia veille au respect des droits linguistiques de tout habitant bascofone du Pays basque."

Babeserako sujetua

Behatokiaren babeserako sujetua "euskaraz egiten duen herritarra, euskalduna edo euskal hiztuna" da. Ez da, adibidez, hegoaldean egoera berezi batean espagnolazko zerbitzu faltaz kexa eginen duen euskal herritarraren galdeaz arduratuko.

Babeserako objetua

Behatokiaren babeserako objetua aldiz "hizkuntz eskubidea" da. Elkarte gisa Behatokiak eskubide hori "behatu" baka-rik egiten du ez duelako bermatzeko eskubidea (administrazioek dute eskumen hori). Hizkuntz eskubidea hizkuntza batek lurralde bati lotua den neurrian (hots berezkotasuna duen heinean) kontsideratzen da. Horrek erran nahi du euskarak Euskal Herriarekin duen harreman historikoa, gaur egungo errealitate sozio politi-



Paul Bilbao Sarria

koa eta hizkuntza komunitatearen errealitatea aintzat hartzen dituela Behatokiak babes eremuaren definitzeko unean.

Zehazten ahal diguzu hizkuntz komunitate baten definizioa?

Talde linguistiko bat tokioa ez den edo berez lurraldeari lotua ez den hizkuntza konpartitzen duen taldea da. Adibidez, Hego Ameriketako zombait herrietan, euskal diasporak talde linguistiko bat osatzen ahal du. Hizkuntz komunitate bat hiztun talde bat da ere baina erabiltzen duen hizkuntzak, bertako herriarekin harremana edo lotura ukan behar du.

Behatokiak ere munduan hizkuntza komunitate guztiek eskubide berdinak ukan behar dituztela dio. Hots, bereizkeriarik ez egoiteko herritarren artean, oinarriko eskubide berdinak behar zaizkie aitortu herritar hoiei.

Euskal Herrian, euskarak duen egoera berezia da. Azpimarratu behar da euskararen galera ez dela berezkoa izan. Euskara ez da galdu hiztunek erabaki dutelako beren kabu hizkuntza baztertua. Hainbat faktorek gure hizkuntza maila jaitea lortu dute. Euskara arrotzu izatea ez da naturala izan, nahikari politikoaren ondorioa baizik. Egia erran gaur egun naturala ez dena da tokiko eta berezko hizkuntza batek ikasteko aukera ez ukaitea, Euskal Herrian maiz gertatzen den bezala...

Behatokiaren zein ezaugarri azpimarratzen ahal dira?

Behatokiaren hasiera eta garapena beti pixkanaka, ttikitatsunetik eta errealitateari egokitze xedearekin egin dira. Nafarroarendako euskararen eskubideei buruzko oharra ez "atzeritar" kutsuarekin izaiteko, Iruñan Behatokiaren lehen bulegoaren idekitzea erabakia izan zen. Lehen urteetan Iparraldean gertaera larriak hurbiletik segitzen ginituen guttienez urteko txostenean ezartzeko. Gero Iparraldean ere "hizkuntza eskubideak, gure eskubideak dira!" segurtasuna jendarteratzeko Behatokiak ideki duen bigarren bulegoa Baionan egin du!

Bestalde, Behatokia erakunde independentea da. Institutuzio, adardi, administrazio eta gobernuetarik kanpo da. Babesa eta zilegitasuna Kontseiluari eta bertan diren 45 elkartei esker baditu. Diru iturriak Kontseilutik eta zombait herriko etxetarik lortzen dituelarik.

Azkenik, EEP, Arartekoa, etabarrekin egiten dituen bilerek iritzi trukaketa ahalbidetzen dute eta hor ere Behatokiari zilegitasuna emaitte diote.

Zertan arizan da zehazki Behatokiak azken 8 urteetan ?

✓ Urtero hizkuntz eskubideen urraketa-ri buruzko txostena egin du, diagnosia moduan. Lehenik, administratibo eta arduradun instituzionalei itzulia, jakin dezaten non diren beltzuneak. Bestalde, hizkuntz komunitateari begira egin. Komunitatea ohar dadin noraino urratuak zaizkion eskubideak. Adibide bat emaitteko, askotan entzuten da "Euskal Herrian euskaraz bizi daiteke euskalduna" edo "Hemen bada jada euskara... zer gehiago nahi duzu."



"De nos jours, ce qui n'est pas naturel, c'est le fait qu'une langue propre à un territoire, ne soit pas accessible à ses habitants."

Txostenak egoera zehatz batzu argian uzten ditu. Adibidez, nola SNCFak 4 hizkuntzatan seinale batzu berritzea erabakitzen duen... euskara baztertuz eta 2. mailako hizkuntza bat bezala tratatuz. Txostenarekin herritarrek ikusten du bere hizkuntzaren egoera ez dela ona. Kontraesanak agerian utziak dira berezikeria azpimarratzeko!

✓ Kontseiluak galdaturik Monografikoak landuak dira. Azkena aseguru polizak euskaratzeari buruz. Behatokiak azterketa juridikoa egiten du (legeria ikertuz (Erkidegoa, España, Frantzia eta Europa mailan) eta ondorioz zer aukera, zer debeku, zeri buruz joaiten ahal den ikusten du. Hots polizak frantsesarekin batean euskaraz idaztea ez dela debekatua baieztatu da eta argi utzia izan ere.



Ondotik dinamika deklinatzen da herrietan (elkarrekin animatuz beren aseguru euskararen erabilpena galdegiteko) euskara ikus dadin eta jendeak erabil dezan gero eta gehiago... seguru polizen bidez ere.

✓ Euskararen telefonoa (05 59 59 49 48 edo www.euskararentelefonoa.com) eskaintzea, euskaldunek kexa egiteko, argibidea eskatzeko edo/eta jokabide eredugarriak txalotzeko.

Euskal Herriatik kanpo ere lortzen duzue Behatokiaren lana eraginkortzeko molderik?

Behatokiak jorratu dituen bi bide azpimarratzen ahal dira.

✓ Europako Kontseilua (1949ean sortua eta Europar kontinenteko 47 herri batzen dituena, www.coe.int). Kontseilu horrek hizkuntz guttiutak konduan hartzen ditu. Behatokiak Hego Euskal Herriko eskubide urraketen txostenak ekartzen ditu. Txosten guziak frogekin dira (herritarren lekukotasunekin, argazkiekin, gertaera zehazten aurkezpenarekin, instituzio-eragile kritikatuaren erantzun ezberdinekin, etab.). Noski zaila zaie onartzea Behatokiak aitzinean emaitten dituen kasuak (kasu honeetan Estatu Espagnolaren eskasak) egia direla, baina ezin dute erran gezurrak direla eta horrela txostenak molde dokumentatua aurkezten duen errealitatea ukatu!

✓ Nazio Batuetan itun garrantzitsuenean, "Eskubide zibil eta politikoen nazio arteko itunean" - 27. artikulua (guttiengoan gaiari buruzkoak) beti Frantses estatuari parada emaitten dio argi uztea, guttiengo edo minoriarik ez duenez, ezin zaiola aplikatu ituna. Horrek ateak hesten ditu zeren Genevako erabakiak ez dira Frantses estatuko guttiengoari aplikatzen... ez dute izaiterik eta. Baina "Eskubide sozial eta kulturalen itunean" ez dira aipatzen guttiengoak... eta orokorrean aipatzen ditu eskubideak. Duela 2 urte Aurre batzordean egon ginen eta iaz Batzordean. Gu han material guziarekin joan ginen. Lehenik Batzordeko kideak (Gobernu batzuren ordezkariak) arizan ziren. Gero ONGen aldi zen (Behatokiarena besteak beste). Azkenik Estatuko "Enbaxadore"ak mintzatzen ziren... Behatokiak eta ONGek ez zuten "Enbaxadoren" deklarazioen zuzentzeko parada, batzordean ziren "sentiberagoak" kafe orduan hurbiltzeko parada bakarrik gelditzen zitzaigun informazio gehiago eskaintzera joanez "enbaxadorearen" iritzia kontrastatzeko.

Ez bada kanal ofiziala ere, erabilgarria izan da zeren iritzien aldatzeko parada eman du eta Euskal Herrian euskararen egoera erreagoaren berri emaittekoa ere.



Muga hertsiaik, edo mugarik ez...

Gainekotx

Udan sartuak gira.

Gure eskualdean biziki famatua den egunkari batek, udaren iragaiten laguntzeko gida bat zabaltzen du.

Hemen gaidiko gune ikusgarrienak hor dira, bai bisitatzeko edo kurri ibiltzeko. Ostatu eta saltegi andana baten izenak ere aurkitzen dira. Pesta edo ausagailuak ehunka agertzen dira.

Hots sasoineko frango klasikoa den agerkari bat.

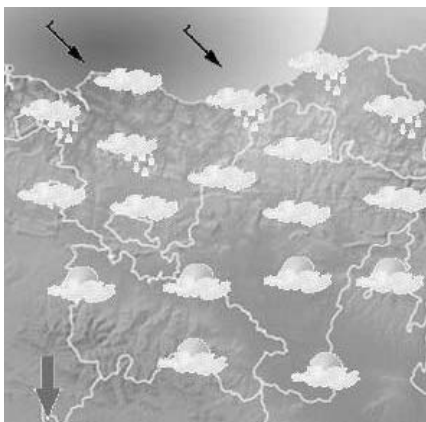
Bainan huna nola aurkeztuak diren gertakari horiek, eremuka:

- ✓ Euskal Herria (Lapurdi eta Baxe Nafarroa)
- ✓ Biarnoa eta Xiberoa, elgarrekin
- ✓ Espania: hor lerrotatuak dira Donostia, Bilbo, Gazteiz eta Irunako pesta eta ikusgarriak.

Kontxo, gure Euskal Herria (jadanik ttipia dena) gero eta hertsia goa bilakatzen ari da!



Bestalde Euskal telebixtan, meteoaren berri emaitako karta arrunt aldatua dute: Euskal herria ez erakusteko gisan, mugarik ez agertzeko gisan, eremu zabal bat erakusten digute.



Ez girela oraino Euskal Herri baten eza-gutzeko bezperan...

ASBJØRN WAHL

Coordinateur National en Norvège de la Campagne pour l'Etat-providence



Question sociale et changement climatique (1/2)

Invité de la formation organisée par la Fondation Manu-Robles Arangiz en collaboration avec l'UNED, en ce début de mois de juillet Asbjørn Wahl, conseiller du Syndicat Norvégien des Employés municipaux, nous fait part de son point de vue sur les alliances et la mobilisation sociale nécessaires pour résoudre le problème du changement climatique et réussir le Sommet de Copenhague en décembre 2009.

Presque tous les problèmes de société sont principalement d'ordre social et politique, même si au premier coup d'œil ces questions semblent purement techniques ou scientifiques. Ceci est une leçon difficilement assimilée par le mouvement social et syndical. A titre d'exemple, les développements techniques des lieux de travail peuvent servir différents intérêts : ceux des actionnaires, des clients, des travailleurs... En bout de ligne, c'est le réel rapport de forces entre ces groupes qui détermine la solution et ses bénéficiaires.

La menace du changement climatique ne fait pas exception. La solution de ce problème demande, entre autres choses, une grande quantité de nouvelles technologies. Mais le problème n'est pas juste une question technologique, c'est une véritable question sociale et politique. Il est donc primordial que le mouvement syndical développe sa propre politique face au changement climatique. Nous devons passer d'une position "réactive" à une position "pro-active". En fait, il s'agit là de voir quel type de société nous souhaitons créer.

Faire face aux problèmes

Même si la situation change beaucoup ces dernières années, jusqu'à maintenant, la plupart des mouvements syndicaux ont hésité à s'engager quand ils étaient confrontés au problème du changement climatique. Il y a eu une tendance qui a consisté à nier la gravité du problème. Cela a entraîné une certaine opposition contre la prise de mesures du fait de la crainte (compréhensible) de la perte d'emplois.

Notre premier défi est donc de faire face à la réalité. Nous devons nous rendre compte des preuves scientifiques accablantes qui montrent que le changement climatique est en cours et que les activités humaines en sont des facteurs cruciaux, et que cela peut être catastrophique. Nous devons être conscients que la principale cause du

problème réside dans la consommation de combustibles fossiles. Cela signifie que le facteur clé du succès de toute mesure est lié au fait de savoir si oui ou non il contribue à réduire la consommation de combustible fossile. La façon dont nous vivons et travaillons va changer radicalement dans les prochaines années que ce soit en conséquence de notre réaction... ou de notre inaction. Ne pas agir, ou retarder l'action, n'est pas une solution, car cela ne fera qu'aggraver les conséquences.

Echec du marché et besoin de contrôle politique

Le Rapport Stern, qui a été remis au Gouvernement anglais conclut que changement climatique est "le plus grand et le plus large échec du marché jamais vu jusqu'à présent". La crise financière actuelle en cours représente un nouvel énorme échec historique du marché. Pour résoudre ces crises, nous ne pouvons pas faire confiance à ces mêmes mécanismes du marché qui ont échoué.

Les politiques liées au changement climatique et la crise financière auront besoin d'un contrôle démocratique croissant de l'économie. C'est aussi exactement ce dont nous avons besoin, pour plusieurs raisons, dans le mouvement syndical. Cela veut dire que la crise climatique ne représente pas simplement une menace globale, mais aussi de nouvelles possibilités pour le mouvement syndical. La crise financière actuelle de même que la crise de manque de légitimité du néo-libéralisme, ont réellement ouvert un ensemble d'opportunités ne demandant qu'à être saisies.

Les syndicats doivent donc mettre la priorité sur les politiques de changement climatique, mais nous devons intégrer ces politiques dans un contexte politique plus large. Nous devons par conséquent dépasser les contradictions entre la particularité liée à l'environnement immédiat des travailleurs, les intérêts sectoriels et les intérêts plus vastes des travailleurs comme un tout. En d'autres termes, nous ne sommes pas uniquement des travailleurs du domaine du transport qui faisons face à un changement dans l'organisation du travail ; nous sommes des êtres humains devant faire face à un événement potentiellement catastrophique.

(A suivre avec la partie 2/2 : "Redistribution des richesses", "De la défensive à l'offensive", "Alliances et mobilisations sociales")

Produit Intérieur Brut (Partie 2)

La multiplication de nouveaux thermomètres partout dans le monde

(Suite de la Partie 1)

Bonne nouvelle, partout dans le monde, de nouveaux thermomètres se sont multipliés. Certains se sont même taillé un joli succès, jusqu'à faire de l'ombre au PIB. L'"*indicateur de développement humain*" (IDH) des Nations-Unies, calculé depuis 1990, évalue à côté de la richesse matérielle l'espérance de vie et l'accès des habitants à la santé et à l'éducation. Autre étoile montante, l'"*empreinte écologique*" : grâce à elle, on sait que dans l'Hexagone un habitant a besoin de 5,1 hectares pour vivre et (sur)consommer, bien au-delà des capacités offertes par la Terre (1,6 hectare par humain).

Indicateur de bien-être économique

Plus connu des experts, l'"*indicateur de bien-être économique*" des Canadiens Osberg et Sharpe repose, lui, sur quatre piliers de "*valeurs*", allant de la consommation au degré de protection sociale ou de préservation du capital environnemental. Ainsi, les Anglo-Saxons ont connu une régression de leur bien-être dès le milieu des années 1980, bien plus nettement que les pays scandinaves...

Derrière le débat souvent très technique, se joue une passionnante bataille, philosophique et politique : sur la manière de représenter le "*progrès*", sur les valeurs de la société que l'on veut se donner.

Un indicateur n'est jamais neutre. Il intègre d'énormes options idéologiques. Non seulement il formate une vision du monde mais il tend à transformer la réalité : parce qu'il induit des politiques et que les énergies finissent par se concentrer et s'adapter à ces informations chiffrées.



"Adierazle bat ez da sekulan neutroa. Munduaren ikusmolde bat formatatzen du eta errealitatearen aldaketara lerrarazten"

Imaginons ainsi une Europe dotée de critères de convergence sociaux et écologiques : il y a fort à parier qu'elle prendrait une direction différente de celle de Maastricht et de ses 3 piliers (Communautés européennes

(CEE, CECA, Euratom), politique étrangère et sécurité commune, coopération policière et judiciaire en matière pénale).

Qui décidera ?

"*Un petit groupe de savants, aussi éclairés soient-ils, peut-il déterminer ce qu'est une "bonne" société et choisir les critères pour qualifier et déterminer ses évolutions ?*" s'interroge Jean Gadrey (économiste membre du Conseil Scientifique d'ATTAC). Les outils qui nous ont rendus aveugles ont été produits par des économistes. Pour retrouver la vue, on fait appel presque uniquement... à des économistes... et sur les vingt-cinq experts de la commission Stiglitz, deux seulement sont des femmes...

"*On est loin du débat ouvert à tous, tel qu'il a été promis*", déplorent Dominique Méda et Patrick Viveret, qui ont constitué en 2008 avec Gadrey, Jany-Catrice et d'autres un Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR)[¶].



¶ <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR> ou http://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_pour_d%27autres_indicateurs_de_richesse

L'Agenda de la Fondation

MRA FUNDAZIOA & UNED-EN IKASTALDI

"KRISIA : IRTENBIDEAK ETA ERANTZUN SINDIKALAK"

Manu Robles-Arangiz Institutuak antolatuko Bergarako UNEDen lankidetzarekin, 2009ko uztailearen 2 eta 3an 10 orduko ikastaldia.

ELAko arduradun ezberdinen hitzaldiez gain kanpoko bi hizlariren parte hartzea azpimarratzen ahal da.

"*Krisia: nondik norakoak*" **Juan Torres Lopez**, Sebillako Unibertsitatearen Ekonomi Teoria eta Politikako Departamenduan Ekonomia Aplikatuaren Katedradunakin. Attac Españaiko Kontseilu Zientifikoko kide honen liburua urrikuragarri da hemen : www.juantorreslopez.com.



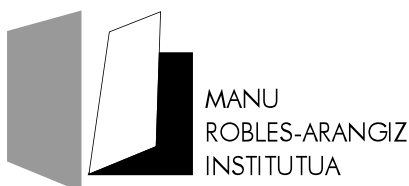
Uztailearen 2 eta 3ko ikastaldiko parte hartzaileak

"*Elkarrizketa sozialaren ondare ideologikoa*" eta "*Gizartea eta sindikalgingtzaren arteko itunaren eskarmentua Noruegan*" **Asbjørn Vahl** Udaletxeetako Langileen Noruegako sindikatuaren aholkulariarekin.

Egunero 200 pertsonatik goitiko parte hartzaile kopurua ukan du ikastaldi interesante bezain arrakastatsuak.



Aldaren bloga : www.mrafundazioa-alda.org



Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrika
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Dani Gomez
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Aldaren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



L'homme confirme una par l'Espagne

de la démocratie ou qui recherchent sa destruction (...), ne peut bénéficier de la protection de la Cour européenne des droits de l'homme». La dissolution de Batasuna «ne répond pas à l'intention d'interdire toutes manifestations des idées séparatistes. Preuve évidente, la présence de partis à caractère indépendantiste dans les organes de gouvernement de quelques communautés autonomes, en particulier en Pays Basque».

Batasuna dispose d'un délai de trois mois pour faire appel de cette décision et demander que les Chambres réunies de la Cour européenne des droits de l'homme (dix-sept juges) statuent en dernière instance.

Nécessaire refondation

La décision du 29 juin a évidemment réjoui l'opinion publique espagnole et laisse les porte-parole de Batasuna KO debout. Ils comptaient sur une décision au moins partiellement favorable pour tenter de reprendre l'initiative. Elle est totalement accablante, comme un effet boomerang qui «met Batasuna face à lui-même», comme le souligne le PNV. Le ministre de l'Intérieur espagnol annonce que tout cela aura des conséquences sur les municipalités gérées par des partis politiques issus de Batasuna. La police intervient déjà avec plus de célérité que jamais pour enlever affiches et photos de presos d'ETA exposées dans des bars ou sur la voie publique.

Cette victoire de l'Etat espagnol conforte la stratégie d'étouffement, de réduction de Batasuna et ETA dans un cul-de-sac. Elle sonne le glas de la stratégie mise en avant dans les années 80, celle du pistolet à la main droite et du bulletin de vote à la main gauche (1). Sa dérive progres-

sive avec le meurtre de plusieurs élus, dès le milieu des années 90, l'entêtement, la cécité de Batasuna enfermé dans sa logique d'échec ont fait leur œuvre (2). Voilà un cadeau d'anniversaire pour le moins inattendu pour les cinquante ans d'ETA.

Aujourd'hui, tous les élus PSOE et PP en poste en Pays Basque vivent constamment sous protection policière. Cette situation inacceptable, largement médiatisée par le gouvernement espagnol qui en a fait un symbole, a certainement pesé lourd dans la décision judiciaire européenne.

Le Pays Basque et le monde changent et il ne sert à rien de fonctionner à partir d'une réalité telle qu'on voudrait qu'elle soit, en ayant raison tout seul. Les récriminations, les leçons de démocratie et de morale, les grincements de dents à l'encontre d'une Europe et d'une juridiction ignorant les minorités et expressions ou instruments des Etats, ne servent à rien. Seules comptent la pertinence, l'efficacité des stratégies politiques à mettre en œuvre demain pour convaincre et avancer. David, s'il veut vaincre Goliath, doit d'abord faire marcher son intelligence, sa capacité d'adaptation. Après celui de la perte du gouvernement autonome, ce deuxième échec retentissant doit pousser le monde abertzale à une réflexion approfondie, quelques révisions déchirantes, une nécessaire refondation.

(1) Elle avait été poussée jusqu'à la caricature et la provocation avec l'envoi en 1997 par Herri Batasuna à la télévision espagnole, d'une cassette vidéo contenant une interview d'ETA, à diffuser pendant le temps d'antenne officiel de la campagne électorale.

(2) On mesure ici une fois de plus la clairvoyance d'Abertzaleen Batasuna il y a quelques années, lorsqu'il décida de rompre avec Batasuna, au prix d'une scission.

Point de vue juridique

LES recours formés par Herri Batasuna, Batasuna, HZ, AuB et 218 plate-formes de candidats, déposés en trois fois à partir de 2005 par l'avocat Didier Rouget, sont fondés sur l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme: «Toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, sauf restrictions prévues par la loi lorsqu'elles constituent des mesures nécessaires dans une société démocratique pour la sécurité nationale ou la sécurité publique, la défense de l'ordre et la prévention d'un délit (...)». De plus, selon les recours, la Loi des partis (LOPP) a été faite en vue de l'illégalisation de ces partis abertzale, avec caractère rétroactif.

La Cour a rejeté tous les arguments, non, la LOPP n'es pas dirigée contre eux, puisqu'«il existe d'autres partis séparatistes».

Et surtout l'action de Batasuna (...) est contraire aux principes démocratiques défendus dans la Constitution espagnole. La dissolution du parti est conforme à la LOPP, car son but et de

«compléter et soutenir l'action politique de l'organisation terroriste (...)» Par ailleurs, «l'illégalisation n'est pas destinée à interdire la défense des idées ou des doctrines qui remettent en cause l'ordre constitutionnel, elle permet de concilier libertés et pluralisme, dans le respect des droits de l'Homme et de la démocratie».

L'illégalisation «répond à une nécessité sociale impérieuse» (voir article 11). «Les liens ETA-Batasuna peuvent être considérés comme une menace pour la démocratie».

Le CEDH s'est aussi servi de slogans tenus à la tribune d'un meeting Batasuna tenu en 2002 à Saint-Sébastien: Borroka da bide bakarra! Zuek faxistak zarete terroristak! Gora ETA militarra!

Il est également fait mention des hommages rendus dans certaines municipalités à des membres d'ETA, déclarés «Seuna kuttun» ou citoyen d'honneur...

Seule concession: l'absence de condamnation d'ETA ne serait pas contraire à la Constitution...

preso

■ **Condamnations à Paris.** Le berger de Saint-Michel, Jean-Marie Saint-Pée, 55 ans, en prison depuis plus de cinq ans, a été condamné à onze ans de prison. La cour d'assises spéciale de Paris a prononcé le 1^{er} juillet de lourdes condamnations à l'encontre du groupe de militants présumés d'ETA. Felix Esparza, considéré comme le chef, a obtenu une peine de seize ans. Cinq autres, de 10 à 15 ans. Diego Ibarra, de Bidart, libre à l'audience après huit mois de préventive, a eu pour sa part trois ans, dont la moitié avec sursis. Rappelons que le berger de Saint-Michel hébergeait une cache pouvant servir d'atelier à ETA.

■ **Arrestations liées à ETA.** Deux nouvelles arrestations de membres présumés d'ETA ont été dramatiques. Après un grave accident de voiture le 30 juin à Château-Gontier (Mayenne), les gendarmes ont interpellé Oihana Mardaras et Ibai Mateo Esparza, ce dernier sérieusement blessé. Il a temporairement été hospitalisé à Angers.

Le 4 juillet, à Idron près de Pau, deux hommes et une femme étaient appréhendés près du Mac Donald, chacun était porteur d'un pistolet. Selon les Espagnols, ils seraient des dirigeants importants d'ETA. Ils ont été transférés à Bayonne.

Un Zulo contenant des explosifs, cables et temporisateurs a été découvert le 27

juin à Castelnau de Montmiral (Tarn). On l'attribue à ETA.

La cour d'appel de Pau a accordé le 30 juin, à l'Espagne la remise par Mandat d'arrêt européen (MAE) du réfugié de 21 ans, Mikel Barrios, interpellé le 24 à Saint-Palais.

■ **Encore des jeunes suspectés.** La campagne d'attentats «EH ez da salgai» a entraîné une nouvelle vague d'interpellations sous la houlette de la juge Le Vert. Le 27, c'était Xan Beyrie, le 29, une dizaine de jeunes (et moins jeunes): à Bidache, Agirre Barrena père et fils, à Briscous, Ainhoa, Hélette, Bayonne (2), Suhescun (2). Les gardes à vue sous pression se sont prolongées au commissariat, puis à la gendarmerie de Bayonne, donnant lieu à des rassemblements et à des heurts. Xan Beyrie était emmené le 30 de Pau à Paris, mis en examen, mais relâché sous contrôle judiciaire par le juge (JLD). Menacé auparavant de poursuites en Espagne, Ion Goio était libéré le 1^{er} juillet, de même que le bertsulari Ekhi Erremundegi (qui ouvrira les Fêtes de Bayonne). Trois étaient finalement embarqués à Paris, au-delà même des délais procéduriaux: Eneko Etxegardi, Gilen Goiti, Ibai Agirre Barrena, le 3 juillet.

Le dossier à leur rencontre serait celui de l'agence de St Pierre d'Irube, visée par un attentat.



Les leaders de Batasuna: Permach, Otegi et Barrena



Le TGV de la discorde

Les élus opposés au projet RFF attendent une contre-expertise suisse

IPARRALDE est entré en état de résistance au projet TGV tel qu'il est prévu par l'Etat et Réseau ferré de France (RFF) pour joindre Bayonne à la frontière de la Bidassoa. La classe politique locale est divisée tant sur la nécessité d'une voie nouvelle et de son tracé, que sur la participation financière sollicitée auprès des collectivités territoriales. Tout le monde est conscient de la nécessité de protéger un environnement paysa-

ger très sensible dans un couloir littoral urbanisé et déjà traversé par l'auto-route, la RN 10, et le train. Certains pensent pouvoir prévenir le risque de saccage écologique en enterrant la nouvelle ligne TGV. Le travail remarquable de contre-expertise des associations écologistes fédérées dans le CADE, influe fortement sur les options des uns et des autres. La récente et surprenante prise de position de la ministre Michèle Alliot-Marie a encore

davantage perturbé les positionnements politiques. En attendant la remise d'une étude «neutre» demandée à des experts suisses par trois Communautés de communes d'Iparalalde, les élus de ces collectivités locales se sont réunis jeudi dernier 2 juillet à Urrugne. Chacun, pour le moment, campe donc sur ses convictions alors que le Président de la République, par le biais d'un courrier au maire de Bordeaux, Alain Jup-

pé, a annoncé le top départ du tronçon TGV Tours-Bordeaux l'an prochain. Le trouble porté sur le terrain par les grands travaux de l'Etat n'est pas propre à l'Aquitaine. On ne croit plus en la parole de l'Etat et au sérieux des études de RFF. Pour illustrer ce phénomène touchant l'ensemble de l'hexagone, nous reproduisons une partie d'un article paru dans *Le Monde* du 1^{er} juillet signé Thomas Lafarge et Isabelle Rey-Lefebvre.

Relance : les collectivités locales rechignent

«**N**ICOLAS SARKOZY, annonçant le 5 décembre 2008 son plan de relance, s'enthousiasmait: «Entre 2010 et 2014, c'est quatre lignes de chemin de fer à grande vitesse qui seront construites en

montrent parfois très réticentes à mettre au pot. Les élus locaux ont appris à être méfiants vis-à-vis des engagements financiers de l'Etat, et n'hésitent plus à marchander leur participation, d'autant que la perspective de la disparition de

pagne-Ardenne qui doivent les verser y mettent des conditions. Autre projet majeur en souffrance: la ligne TGV Sud Europe Atlantique, de 300 kilomètres, qui doit, d'ici à 2016, mettre Bordeaux à deux heures de Paris et se prolonger vers l'Espagne. Son coût jusqu'à Bordeaux, de 7,2 milliards, est pris en charge pour moitié par le privé; l'autre sera supportée par l'Etat et les 55 collectivités locales à hauteur de 1,8 milliard d'euros. Le plan de financement, qui aurait dû être clos fin 2008, ne l'est toujours pas: il manque 222 millions d'euros. La région Poitou-Charentes et les conseils généraux des Landes, des Hautes-Pyrénées et des Deux-Sèvres, ainsi que l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz et celle de Nior, refusent de verser leur participation, n'y trouvant pas forcément leur intérêt. Même Michèle Alliot-Marie, adjointe au maire de Saint-Jean de Luz, fait de la résistance et refuse le tracé proposé, entre Bayonne et l'Espagne... Charles-De-Gaulle-Express, la liaison ferroviaire entre Paris et l'aéroport de

Roissy, est, elle aussi, mal partie. Il n'y a qu'un candidat à l'appel d'offres de concession, Vinci associé à la SNCF, et le projet s'annonce coûteux, entraînant un prix final, pour l'usager, d'une vingtaine d'euros pour un aller simple. La Ville de Paris, qui souhaite l'enfouissement de cette liaison, à la porte de la Chapelle, vient, en outre, d'annoncer qu'elle ferait un recours contre la déclaration d'utilité publique du projet. «La ville retirerait, évidemment, son recours dès qu'un accord serait trouvé avec l'Etat», précise le communiqué de presse, du 18 juin. (...).

Thomas Lafarge et Isabelle Rey-Lefebvre

La ligne à grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique

Elle relie dans un premier temps, Tours à Bordeaux (1300 kilomètres), puis à Toulouse et à l'Espagne. Elle mettra Bordeaux à deux heures de Paris et son coût est estimé à 7,2 milliards d'euros. Vinci, Bouygues et Eiffage sont les sociétés candidates.



Jeudi 2 juillet au siège de la Communauté de communes Sud-Pays Basque, les élus des trois communautés opposées à une nouvelle ligne TGV

parallèle». Six mois plus tard, le plan de financement de la plupart des grands projets mis en œuvre par l'Etat n'est toujours pas bouclé, en dépit du recours aux opérateurs privés. Les dizaines de collectivités locales mises à contribution dans ces tours de table se

la taxe professionnelle, leur principale ressource, les inquiète. Conséquence: il manque 29 millions d'euros sur les 2 milliards nécessaires pour réaliser le prolongement de la ligne TGV Est, avec 6.500 emplois à la clé. Les collectivités de la région Cham-

Assemblée générale de Batera

Samedi 13 juillet, 9h30 à Espelette.

De nouvelles mobilisations pour faire entendre la voix du Pays Basque.

«**J**E suis venu vous annoncer clairement que j'ai l'intention de consulter les Martiniquais sur l'évolution des institutions de leur territoire», a déclaré vendredi dernier Nicolas Sarkozy en visite sur l'île. La plate-forme Batera se réjouit de cette annonce qui permettra aux habitant(e)s de la Martinique de s'exprimer démocratiquement sur l'avenir institutionnel de leur territoire. A quand une consultation des habitant(e)s du Pays Basque sur la reconnaissance institutionnelle de leur territoire? Quel argument peut-on avancer pour dire que ce qui est bon et possible en Martinique serait néfaste et impossible ici? La plate-forme Batera rappelle qu'entre mai 2006 et décembre 2008,

35.000 personnes ont signé un texte demandant à être consultées, soit 15% du corps électoral, ce pourcentage étant atteint ou largement dépassé dans la quasi-totalité des communes

du Pays Basque. A l'heure où se prépare une réforme importante des collectivités territoriales suite au rapport Balladur, il serait inconcevable que le Pays Basque ne

soit pas pris en compte, que la volonté largement exprimée par une partie importante du corps électoral soit totalement ignorée, un souhait exprimé de façon aussi claire et aussi démocratique par une large partie de la population. La plate-forme Batera organise une assemblée générale le samedi 13 juillet à Espelette où seront proposées des initiatives et mobilisations nouvelles pour faire entendre la voix du Pays Basque, et notamment l'organisation de consultations dans les communes à l'occasion des Régionales de mars 2010. L'assemblée générale se déroulera à partir de 9h30 à la salle Ezpeletarrak (à côté du Marché couvert). La réunion est ouverte à la presse.»



Conférence de presse annonçant l'AG de Batera, samedi à Espelette

«Considérer que le monde basque est a-temporel, c'est considérer que le fait basque n'a pas d'histoire, qu'il est immanent, tombé du ciel tel quel, fini et défini pour toujours» (2^{ème} partie)

Thomas Pierre est anthropologue. Membre d'Eusko Ikaskuntza, rattaché cette année au Centre Iker en tant que post-doctorant, il questionne la pluralité des rapports à l'euskara au regard des représentations contemporaines du monde basque en Pays Basque Nord dans le cadre de l'accord annuel de coopération scientifique entre Eusko Ikaskuntza et l'Université de Genève. Il interroge particulièrement l'implication sociale du mythe de la singularité et ses incidences sur les rapports individuels à la reconnaissance politique et à l'apprentissage de l'euskara en Iparralde. Sa thèse doit prochainement paraître aux Editions L'Harmattan dans la collection «Anthropologie du Monde Occidental» dirigée par Denis Laborde. Enbata reprend ici la suite et fin de l'essentiel de sa conférence donnée le 27 février dernier à la librairie Elkar de Bayonne.

«**L**A lecture essentialiste des choses et des êtres, c'est en fait considérer que ce qui fait qu'un être est ce qu'il est, relève de l'ordre strict du naturel, de l'ordre strict de l'inné. Dans ce cas-là, aucune importance n'est accordée à l'accidentel, au contingent, c'est-à-dire au vécu, à l'action, à l'éducation ou à l'expérience. L'essentialisme croit à un monde par nature hiérarchisé. En cela, l'essentialisme sert de base idéologique aux différents types de processus ségrégationnistes. L'essentialisme considère que les différences culturelles sont en fait des différences naturelles. L'essentialisme attribue des caractéristiques, des aptitudes, un rôle social ou un statut spécifique aux différentes cultures. Dans le cas basque, l'essentialisme attribue au fait culturel un statut «régional» dans le sens de passéiste et figé. Dans ce contexte idéologique, une des formes prises du discours de l'opposition à la reconnaissance politique du fait basque consiste à instrumentaliser et vulgariser cette histoire des représentations pour dénoncer le caractère supposé ethnici- des revendications basques. Et ce à

partir de l'instrumentalisation de l'amalgame entre culture basque et isolat culturel. Au final, et contrairement à un présupposé courant, le mythe de la singularité profite davantage aux partisans du statu quo institutionnel qu'aux militants de l'entrée de la langue basque dans la sphère publique. Il y a, dans l'argumentaire anti-départementaliste, instrumentalisation d'une idée sous-jacente; le supposé essentialisme du fait basque, la supposée a-historicité, étanchéité du fait basque. C'est l'idée, au final, du monde basque comme ethnie. L'anti-départementalisme construit son discours à partir de cette idée. Cette idée d'ethnie renvoie pour le sens commun, à percevoir la culture basque comme finie et définie à tout jamais. Dans ce cadre idéologique, les opposants utilisent l'argument du brassage des populations. Selon eux, le brassage des populations justifierait le caractère illégitime de l'entrée en politique de la culture basque. Cette posture, cet argument sont pour le moins paradoxaux dans la mesure où ils combinent d'une part, la défense des valeurs dites «républicaines», c'est-à-dire la valorisation d'un système politique démocratique qui valorise la chose publique, la chose «pour tous», la laïcité, la



Thomas Pierre

citoyenneté par droit et devoir; et, parallèlement, ils valorisent une lecture ethnociste de la culture basque en excluant l'idée que la culture basque soit potentiellement apte à s'inscrire dans ce cadre républicain, dans cette sphère publique. En cela, l'anti-départementalisme adhère à la représentation a-temporelle donc ethnociste de l'identité culturelle locale. C'est un point de vue qui s'appuie sur une lecture exclusivement «régionaliste» de la culture. C'est une manière de stigmatiser le mouvement culturel basque et la culture basque elle-même. Au fond, dans le discours des opposants, le ter-

me basque en lui-même, renvoie systématiquement à l'«ethnique». Cet argumentaire est un argumentaire paternaliste classique dans la mesure où il s'appuie nécessairement sur la supposée hiérarchie «naturelle» des cultures. Pour résumer, selon les associations opposées à la reconnaissance du fait basque, la culture basque est de nature nécessairement «régionale». Le «régional» renvoyant au folklorique, à l'idée de culture figée, statique, sans évolution, totemisée, muséifiée. En cela, dans ce discours, la culture basque est «ethnique» donc incompatible avec la sphère du politique, inappropriée à entrer dans la sphère publique, inapte à se reformuler dans le métissage culturel, inapte à l'Histoire; elle ne relève que de l'ethnicité et est, en cela, incompatible avec le principe de citoyenneté.

Valorisation du lieu entre citoyenneté et droit à la culture basque

Dans le discours de l'opposition associative, cette vision de la culture basque est présentée en opposition avec un autre pôle, celui de la culture française, considérée, elle, comme une culture nationale, citoyenne et en mouvement, compatible avec la sphère du politique, avec la sphère publique, avec la citoyenneté, avec le brassage culturel. A ce stade, on voit bien que l'argumentaire anti-départementaliste trouve sa source, son influence, sa rhétorique dans l'histoire de la fabrication de l'idée de singularité ou, autrement dit, trouve sa source dans l'histoire du phénomène d'ethnologisation. En effet, ce discours opère plusieurs distinctions hiérarchisantes dont une distinction centrale qui consiste à croire que la société basque est une «société stagnante» donc une société nécessairement étrangère à l'idée de progrès et, qu'en cela, elle n'a pas besoin de structure politique autonome du fait de sa supposée nature statique, a-historique; et qu'à l'inverse, la société française qui est une «société à Etat», une société politique, est donc une société «à progrès». Alors, évidemment, dans ce contexte idéologique, les mouvements basques se trouvent devant une difficulté majeure: celle de construire un argumentaire basquisant sans être systématiquement accusé d'ethnicisme. En effet, comment parvenir à démocratiser l'accès à la culture basque? Comment assurer la pérennité de la culture locale, sa reformulation, son présent et son futur? Comment gérer ce contexte

idéologique défavorable? Comme tout mouvement culturel, le discours basquisant se réclame historiquement des référents classiques, aujourd'hui universels de l'identité, à savoir l'histoire, l'origine, la culture, la langue et le territoire. En cela, il s'inscrit lui aussi nécessairement dans le contexte de l'histoire de la constitution de l'identité basque. Mais, contrairement à une idée courante, à une idée reçue, il ne revendique pas la vision figée de l'identité issue de l'ethnologisation du monde basque. Il tente en effet une réappropriation et une reformulation de sens du mythe fondateur, du mythe de la singularité. Le discours basquisant contemporain est opposé aux visions exclusivement conservatrices et patrimoniales du fait culturel; il rejette par ailleurs les représentations strictement régionalistes et folklorisantes de la culture locale; et il est en rupture avec l'idée d'a-historicité, d'a-temporalité, d'étanchéité du monde basque. Pour ce faire, les mouvements basques en Iparralde valorisent une conception dynamique et mouvante de l'identité basque. Et ce, notamment, par la valorisation de la relation entre d'une part, basquité, et d'autre part, militantisme, usage ou apprentissage de la langue basque. Par la valorisation également du lien entre culture et territorialité. Dans ce cadre, la langue basque joue un rôle central dans cette tentative de démythification de l'idée d'immuabilité et d'étanchéité du fait culturel basque. Le monde basquisant valorise l'idée selon laquelle seule la survie et le développement de la langue basque permettent et permettront l'existence de la culture basque, l'existence de la création et de la reformulation culturelle, l'existence d'un espace symbolique basque. Il y a donc une tentative de valorisation du lien entre citoyenneté et droit à la culture basque. L'accès à la culture et principalement à la langue est vécu comme un droit public à conquérir. Enfin, conclusion très importante de mes recherches, les entretiens auprès de la population permettent de démentir un présupposé courant, également relevé dans les travaux de Zoe Bray sur les rapports à la culture dans la baie de Txingudi: il n'y a aucun lien de corrélation systématique entre la nature de l'adhésion politique et les caractéristiques socioculturelles des acteurs. Il y a une très grande diversité des rapports à la reconnaissance institutionnelle. En effet, les prises de positions individuelles dépendent principalement de la nature des représentations individuelles du fait culturel basque. Elles dépendent donc de la nature du rapport au mythe de la singularité. Finalement, pour comprendre le lien entre représentations du monde basque et convictions politiques, il faut s'en remettre à l'analyse de l'angle sous lequel le mythe est perçu.



Le syndrome Unamuno

MIGUEL de Unamuno (1864-1936), natif de Bilbao, éminent philosophe, écrivain, professeur puis recteur à l'Université de Salamanque, fut d'abord un ardent basco-phil. Ayant travaillé l'euskara dans sa jeunesse, il produisit quelques œuvres littéraires concises et dédia sa thèse de doctorat à cette langue. En 1888 la Diputación de Biscaye créa une chaire de basque à Bilbao et en soumit l'accès à un concours. Quatre candidats se présentèrent: Sabino Arana Goiri, un inconnu, Unamuno et le prêtre Azkue. Ce dernier l'emporta en toute logique et justice, sa connaissance de la langue étant nettement supérieure à celle de ses trois concurrents. Il sera d'ailleurs le premier président de l'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia.

En 1901, aux Jeux Floraux de Bilbao, les organisateurs firent appel au grand Unamuno pour le discours inaugural. Il y prononça une diatribe mémorable contre la langue basque qui, selon lui, mourait de mort naturelle parce qu'elle était congénitalement incapable de s'adapter à la vie moderne: il fallait donc en précipiter la fin au nom du progrès.

Le syndrome Unamuno traumatisera durablement les Basques, surtout au Sud, où beaucoup sont très fiers de leur nationalité, mais pas tellement de leur langue. Dans leur autodéfinition abertzale, ils font passer la politique avant l'euskara, et de ce fait celui-ci devient un enjeu partisan, exposé aux aléas des changements éventuels de majorité électorale. Quant au fond, le point de vue négatif d'Unamuno est aujourd'hui largement dépassé par l'évolution de la langue. Un travail considérable d'enrichissement a été effectué par l'Académie de la langue basque/Euskaltzaindia, les universités, les auteurs,

Jean-Louis Davant

les enseignants, les traducteurs, etc. De ce fait on peut exprimer en euskara les divers aspects de la vie moderne aussi bien qu'en français ou en espagnol.

Le syndrome Unamuno continue néanmoins de sévir, un siècle après son déclenchement. La pen-

désirer voici peu. Mais la guérison n'est pas totale, à en juger par ces propos récents de la ministre de l'Éducation du gouvernement autonome basque, qui par ailleurs déborde de bonne volonté en faveur de la promotion de l'euskara: langue difficile d'après elle, celui-ci serait peu performant dans l'enseignement des sciences.

Langue difficile évidemment, si on l'aborde par la logique de l'espagnol et du français: autant rouler à droite sur les routes anglaises... Mais les enfants, dépourvus de ce logiciel arbitraire, l'apprennent en quelques mois sans difficultés.

Quand au vocabulaire scientifique est-il naturellement plus riche en espagnol et en français? Ces deux langues empruntent abondamment au grec ancien pour compenser leurs manques, comme toutes les langues du monde. L'euskara peut en faire autant, et c'est ce qu'il fait aussi bien que nos deux «*erdarra*». Je n'ai guère entendu de réponses aux propos négatifs de la ministre basque de l'Éducation. Pour moi, le pire est là, dans l'inhibition des basquistes du Sud, fortement complexés quant au niveau intellectuel de notre langue commune. Elle n'aurait que 123.000 mots... Excusez du peu! Corneille, Racine, Pascal en utilisaient un millier, Bossuet deux à trois mille!

Le tout est de bien les choisir, placer et coordonner. Certains auteurs devraient se remettre en question plutôt que d'incriminer les insuffisances de l'euskara.

Au Pays Basque d'Aquitaine, nous sommes plus faibles, mais plus fiers aussi de notre langue ancestrale. Ne laissons pas se développer ici le syndrome Unamuno: il ne manquerait plus que ça! Imitons plutôt ce qu'il y a de positif chez nos compatriotes du sud et de l'ouest.

«Le point de vue négatif d'Unamuno est aujourd'hui largement dépassé par l'évolution de l'euskara, mais le syndrome Unamuno continue de sévir au Sud»

sée dominante sinon officielle du PP semble correspondre à celle du fameux universitaire de Salamanque, bien que celle-ci ne soit jamais évoquée. Le champion toutes catégories est Mayor Oreja, orfèvre en cette matière comme en d'autres, par exemple l'écologie: au cours de la récente campagne des Elections européennes, il a réitéré sa condamnation totale d'une langue qu'il ne connaît pas: son grand-père l'interdit dans la famille, et l'ineffable Mayor prétend que ce fut une décision intelligente...

Plus circonspect, le PSE semble progresser vers une estime de l'euskara qui lui faisait totalement défaut voici un siècle, où il professait ouvertement le point de vue d'Unamuno, et qui laissait encore à

Sur votre agenda

Uztaila:

✓ **Judi 9, 18h, BIARRITZE** (Médiathèque). Conférence, en français: «*La maison, cellule de base de la société basque*» par Maité Lafourcade, professeur émérite en Histoire du droit basque.

A voir également l'exposition «*De-meurs rurales du Pays Basque*». Entrée libre.

✓ **Judi 9, 18h30, ISTURITZE** (Grottes). Errobiko Festibala pré-

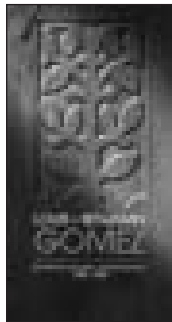
Enbata en vacances

■ Notre hebdomadaire ne paraîtra pas la semaine prochaine et la semaine suivante. Pas d'Enbata les jeudi 16 et 23 juillet.

sente les «*préludes au festival*» avec Maurice Rebeix. Son exposition «*Rêveur-de-tonnerre*» jusqu'au 31 juillet à la librairie Elkar de Bayonne.

✓ **Du vendredi 10 jusqu'au 6 décembre, BAIONA** (Musée Basque). Exposition sur Louis et Benjamin Gomez.

✓ **Vendredi 17 et samedi 18, en nocturne, ORTZAIZE**. «*Ilargi*», spectacle inédit de l'association «*Pottoka Dantzan*».



Besten artetik, borrokarako deia

☞ (Bigarren orrialdearen segida)

doko hilabetei begira ere, ekimen zehatz eta mobilizazio berriak proposatuak izanen zaizkigu, bertzeak bertze, herrietan galdeketa antolatzea 2010eko martxoko Eskualdeetako hauteskudeen kariatat. Helburu nagusia beti bera: euskal instituzio baten beharra ozenki adieraztea.

Orhoitaraz ditzagun Batera-ren emaitza ohargarri batzuk. Haren lanari esker 2005ko urrian Euskal Herriko auzapezen %64k euskal departamenduaren aldeko galdeketa egitearen alde agertu ziren. 2006ko urrian 21.000 sinatura bilduak jadanik xede horren alde, bortz hilabetez! 2007ko martxoan: 26.000 signatura eta lehendakari hauteskudeetarako 21 hautagaietarik 11 galdeketaaren alde. 2008ko martxoan: 34.000 sinatura bilduak, heldu baita hauteslegoaren %15ak sinatu duela!

Sail guziz baliosa, orain denek batean bururaino eraman behar duguna.

Sommaire

Cahier n°1 Enbata

● La Cour européenne des droits de l'homme confirme l'interdiction de Batasuna par l'Espagne... 4 et 9

● Le TGV et la discorde... 10

Cahier n°2 «*Alda*»... quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 60€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190. Mail: enbata@wanadoo.fr